



SECRETARIAT GENERAL

SERVICE DES BOURSES ET STAGES

N° 128 MEMAEIAD/SG/SBS/DV/21

Abidjan, le 15 JUIN 2021

## COMMUNIQUE

L'Ambassade de la République du Japon en Côte d'Ivoire informe que le Gouvernement japonais offre quatre (04) types de bourses complètes, au titre de l'année académique 2021-2022. Il s'agit des :

- bourses de recherche « **Research Students** » ;
- bourses d'études universitaires du premier cycle « **Undergraduate Students** » ;
- bourses d'études Technologiques « **College of Technology Students** » ;
- bourses de formation professionnelle « **Specialized Training College Students** » aux étudiants ivoiriens désireux de poursuivre leurs études supérieures au Japon.

Le dossier de candidature comprend :

- une copie du diplôme : au moins Bac +3 ou l'équivalent avec au moins la mention « assez bien » (soit au moins la moyenne de 12/20) et un projet ou un avant-projet pour la catégorie recherche ;
- une copie du Baccalauréat ou l'équivalent avec au moins la mention « assez bien » (soit 12/20 de moyenne) pour les trois autres catégories.

Les candidats seront soumis à un test de présélection.

Les dossiers de candidature sont à télécharger à partir du site de l'Ambassade du Japon en Côte d'Ivoire [http://www.ci.emb-japan.go.jp/itpr\\_fr/culture.html](http://www.ci.emb-japan.go.jp/itpr_fr/culture.html).

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du Service culturel de l'Ambassade par téléphone au 27 20 22 17 90/ 27 20 21 28 63 ou par e-mail : [culture@aj.mofa.go.jp](mailto:culture@aj.mofa.go.jp)

La date limite du dépôt des dossiers de candidature à l'Ambassade est fixée au **25 juin 2021 à 16h00**.



Le Secrétaire Général Adjoint

  
Albert Gueu DOLE  
Ambassadeur